

Historique des MCP Romands

La première association de pères voit le jour peu de temps après les premières associations françaises qui sont apparues au milieu des années septante.

A cette époque à Genève, un père désespéré monte sur une grue et menace de se jeter en bas, si justice ne lui est pas rendue. C'est le fait divers, passé dans les journaux, qui poussera deux pères, MM. Favre et Divorne, à fonder la première association de pères en Suisse Romande, l'ASPER.

1978 Genève

Des divergences surgissent au sein de l'association, l'ASPER se scinde en deux. Une partie, menée par M. Divorne, devient l'Association Vaudoise des Pères Divorcés l'AVDP, qui se dissoudra assez rapidement. La seconde partie, sous l'impulsion de M. François Favre à Genève, choisit une appellation qui commence à voir le jour en France et devient le premier Mouvement de la Condition Paternelle de Suisse Romande le MCP-GE.

1982

M. Hans Lehmann, qui aura un rôle prépondérant dans l'avenir du Mouvement, entre dans le MCP-GE. L'Association a de la peine à s'organiser, de nombreux membres ont tendances à rester dans un registre plaintif de pères dépossédés et peinent à se ressaisir pour passer dans une phase militante.

1983

Sur le plan européen, se crée le « Groupe de Travail International » (GTI) qui rassemble les différents groupes de pères divorcés européens et qui devient en 1986 à Odense au Danemark « Parents Forever International ». Suite à de nouvelles divergences, M. Favre se fait évincer du comité du MCP-GE. Deux présidents vont se succéder, MM. Rollier et Jaeger. Les réunions se font dans les lieux publics, souvent dans un restaurant.

1984

M. Lehmann devient président du MCP et en restera le moteur pendant de longues années. Il met à disposition de l'association une partie d'un local commercial dont il dispose. Ainsi s'ouvre pour la première fois en Suisse Romande une sorte de « permanence/accueil » pour les pères, à cette époque encore bénévole et gratuite. L'association dispose également d'un téléphone et voit ainsi son numéro inscrit dans l'annuaire.

1985 Neuchâtel

Création à Neuchâtel d'une seconde association de pères le MCPN, Mouvement de la Condition paternelle de Neuchâtel. Suite à des divergences, cette association se séparera en deux et fonctionnera par région, une à Neuchâtel et une à La Chaux-de-Fonds, cette dernière s'éteignant au bout de quelques années.

C'est donc à Genève que le Mouvement de la Condition Paternelle connaît son essor le plus important.

1986

Le MCP-GE lance une première pétition concernant le parent qui ne laisse pas l'autre parent voir ses enfants et qui sera déposée au Grand Conseil. Celle-ci ne sera étudiée qu'en 1991 et transformée en demande de création d'un «point rencontre» qui verra le jour en 1992. Il permet au parent qui veut maintenir des liens avec ses enfants de les recevoir dans ce lieu neutre sous surveillance lorsque l'autre parent fait obstacle.

1988

M. Lehmann commence une formation en médiation et se rend, pour cela, à Montréal. Il sera également très engagé dans le développement et la promotion de la médiation familiale en Suisse Romande, il devient membre fondateur de l'Association genevoise de la médiation familiale (AGMF) et en 1992, de l'association suisse pour la médiation familiale (ASMF).

En juin, se crée en France l'Association pour la Promotion de la Médiation Familiale (APMF), M. Lehmann est membre du Conseil d'administration depuis sa fondation.

En octobre, l'association "Parents Forever International", organise à Genève le premier colloque international sur le thème de la médiation familiale. Ce colloque aura un important impact sur le développement de la médiation familiale en Suisse Romande ..

1989 Fribourg (1^{er} essai)

L'association MCP-Genève ouvre sa permanence et s'installe à la rue St-Jean dans un local sous-loué. L'association reçoit un soutien modeste de la Ville de Genève. C'est M. Lehmann qui en a pris l'initiative et qui en assume le fonctionnement tout en poursuivant sa formation de médiateur. Le MCP Genève devient le Mouvement de la condition paternelle pour une égalité parentale.

A cette époque, M. Guy Zen Ruffinen, rejoint par M. Jean-Louis Gafner et M. Denis Bloesch créent à Fribourg le MFCP. M. Zen Ruffinen et M. Bloesch suivront une formation en médiation familiale.

1991

Le MCP-Genève, le MCP-Neuchâtel et le nouveau MCP-Fribourg créeront la Fédération Romande des Mouvements de la Condition Paternelle la FRMCP. Leur but est de rassembler les informations et de créer des synergies entre les cantons. A Genève, le MCP-GE déménage pour s'installer au 3, rue Michel-Chauvet.

1993 Jura

En septembre, M. Raymond Girardin donne l'impulsion pour ressusciter l'Association Jurassienne de la Condition Paternelle, l'AJCP. Il en devient le président. L'AJCP rejoint la fédération romande.

1994 Vaud (2^{ème} essai)

Suite à un entretien personnel marquant avec M. Lehmann à la permanence/accueil de Genève, M. Jean-Daniel Berset réunit quelques pères à Lausanne et crée avec eux, le MCP-Vaud. Rapidement M. Berset met sur pied une permanence téléphonique et organise la possibilité de recevoir des pères chez lui, pour des entretiens personnels. Cette association obtient différentes subventions ponctuelles, dont une très importante de la part de la Loterie Romande pour l'équipement bureautique. Le MCP-Vaud se rallie lui aussi à la fédération romande et M. Berset en prend la présidence, qu'il gardera jusqu'en 1999.

A Fribourg le MFCP se disperse, une partie des pères rejoint l'association de parents « PARENTRAIDE » qui se dissout en 2003. M. Guy Zen Ruffinen continue, de manière indépendante, à pratiquer la médiation familiale tout en étant sensible à la cause des pères, lorsque ces derniers s'adressent à lui.

A Genève, sur invitation du MCP-GE, Evelyne Sullerot, démographe, sociologue et auteur de livres sur les pères, vient tenir une conférence sur «La place du père» à l'aula du CERN, une centaine de personnes viennent l'écouter. En mai le MCP-GE participe au Salon du Livre dans l'espace du Village Alternatif. Il invite Christiane Olivier, psychanalyste et écrivain, ainsi que Bertrand Cramer, psychiatre pour enfants, à tenir une conférence. Les années suivantes, le MCP tiendra un stand dans l'espace EDUCA et fera venir des écrivains de notoriété mondiale: Guy Corneau, Gérard Poussin, Christine Castellain-Meunier. Mme Frischknecht, directrice du bureau de l'égalité entre homme et femme de Genève, est également présente.

1995

Les contacts établis par le MCP- Ge avec des écrivains renommés, permettent à la Fédération Romande des MCP d'organiser, le 14 octobre, à Bassecourt, dans le Jura, une conférence intitulée «L'intérêt de l'enfant dans le divorce , la place du père». Cette conférence connaît une importante couverture médiatique et rencontre un vif succès. L'opinion publique de Suisse Romande est de plus en plus sensible à la cause des pères. Un livre est édité par la FRMCP.

Du fait de l'existence de la permanence genevoise, des pères de toute la Suisse romande viennent y chercher de l'information. Ils y trouvent une stimulation.

1996 Valais

Des pères valaisans qui ont assisté à la conférence de Bassecourt, se réunissent et créent le 30 janvier à Martigny le Mouvement Valaisans de la Condition Paternel, le MVCP. Les principaux protagonistes sont MM. Laurent Pattaroni et Daniel Wernli, qui en sera le premier président et M. Laurent Mastromauro qui lui succèdera à la présidence à partir de 1999. Le Mouvement rejoint lui aussi les rangs de la Fédération Romande, qui compte cinq associations.

1997

Dès le début de l'année, le MVCP-Valais met sur pied les «papa-contact», un espace original de rencontre, d'échange et de discussions, ouvert une fois par mois à tous les pères, à Sion et à Monthey.

Le 5 mars, se crée à Berne «Parents Forever Switzerland», association faîtière des associations suisses de pères, qui a pris le relais du «*Groupe de Travail International*». Un de ses buts est de centraliser et diffuser tout document relatif à l'équivalence parentale et de regrouper les associations de pères en Suisse. Ce but est difficile à réaliser, mais cette organisation faîtière permet en tout cas aux associations romandes d'être en contact avec les associations de pères suisses-allemands comme «*Verantwortungsvoll erziehende Väter* » (VeV) littéralement «*Pères éduquant de façon responsable*» ainsi que «*Interessengemeinschaft der Manner*» (IGM), association qui défend les intérêts des hommes et qui ouvrira une antenne en Suisse Romande à Collombey en Valais, dès l'an 2000.

1998

Cinq associations de pères sont actives (GE, NE, JU, VD et YS).

1999

Le président du MCP-Vaud M. Berset, décide de manière soudaine, de quitter ses fonctions. Le vice-président, M. Denis Gaimard, soutenu par le reste du comité, est prêt à lui succéder. En mars, au cours d'une assemblée générale mémorable, le président d'abord a acquis à l'idée de soutenir son comité, retourne sa veste au dernier moment et réussi à convaincre de justesse la majorité de l'assemblée é voter pour un candidat surprise : l'avocat vaudois Me Besse. Le reste du comité, déçu se retire de l'association.

Le nouveau président disparaît du paysage « MCP » au cours des mois qui suivent et l'association vaudoise, pourtant forte d'environ 200 membres ne se remettra jamais vraiment complètement de ces bouleversements. Elle est aujourd'hui dissoute en raison de son inactivité.

Même si la fin fâcheuse du MCP-Vaud, a quelques conséquences regrettables sur la Fédération Romande qui a suspendu ses activités, le président vaudois étant également président romand, elle n'a par contre, nullement empêché les autres associations cantonales de continuer leurs actions.

2000

En novembre, les deux seuls membres encore actifs au sein du comité du MVCP-Valais, Laurent Mastromauro et Philippe Etter, convoquent en une assemblée extraordinaire tous ses membres et tous les membres de l'ancien MCP-Vaud à Bex. De nombreuses personnes répondront à cet appel, dont Denis Gaimard et Philippe Fernandès, respectivement ancien vice-président et ancien membre du comité du MCP-Vaud. Tous deux seront très actifs dans ce comité valaisan, Philippe Fernandès crée le site internet le plus complet et le plus visité sur la question du père en Suisse Romande : www.sospapa.ch (aujourd'hui inactif). Un autre père du canton de Vaud rejoint cette association au cours de cette assemblée, François Albertini. Il va reprendre l'idée originale des « Papa Contact » créés en Valais et au vu du succès grandissant que ces réunions rencontrent, il aura à cœur de l'étendre sur une bonne partie de la Suisse Romande ; Martigny, Lausanne, Fribourg, Yverdon.

2001

La permanence du MCP-Genève obtient suffisamment d'aide financière de la part du canton pour engager à plein temps un second permanent en la personne de M. Andreas Zurbrügg . M. Zurbrügg a une formation d'assistant social, et comme l'a fait précédemment M. Lehmann, il s'engage dans une formation de médiateur familial, prise en charge par la permanence. Avec deux professionnels disponibles à la permanence d'accueil, il a

été possible en 2002 d'assurer plus de 600 entretiens personnels, plus de 2000 téléphones et de répondre enfin efficacement aux demandes des pères en difficulté.

Le 11 novembre, l'Association Jurassienne de la Condition Paternelle organise, de nouveau à Bassecourt, une conférence sur le thème : « **Fausse allégations d'abus sexuels dans des contextes de séparation parentale** » . Là encore une bonne couverture médiatique permet d'alerter l'opinion publique sur ce sujet délicat. Pour la petite histoire, cette journée a permis la rencontre de deux conférenciers : me Jacques Barillon, avocat pénaliste et M. Paul Bensusan, psychiatre et expert auprès des tribunaux français, qui depuis lors ont écrit un livre commun, sorti en début 2004 « Le désir criminel » (Odile Jacob).

Mme Ursula Kodjoe parle plus particulièrement du syndrome d'aliénation parentale (SAP).

Les organisateurs ont cependant été surpris par le peu de présence de pères, participant de manière individuelle à cette conférence.

2002

Le MCPV2, sous la responsabilité de M. Philippe Etter, édite pour la première fois un bulletin d'information commun aux associations de chaque canton, « Le Journal des Pères », qui continue aujourd'hui d'être publié deux fois par année et est diffusé dans toute la Suisse Romande.

2003

Au début de l'année, c'est au tour de Genève de connaître des dissensions. Un désaccord s'installe au sein du comité et, pour des raisons financières, un permanent est licencié, abusivement selon son collègue qui s'oppose à ce licenciement et quitte lui aussi son poste. Le conflit prend une telle ampleur que le prud'homme est saisi.

En signe de désaccord, de nombreux membres quittent également l'association et en fondent une nouvelle : Pères Pour Toujours Genève, PPTG.

Ils se mettent à la recherche d'un local et soumettent un dossier de demande d'aide financière à l'Etat de Genève afin de recréer une permanence d'accueil avec des professionnels de la médiation.

De leur côté, les membres du comité du MCP-GE, dont M. Manuel Alvarez membre fondateur, et M. Jean Catalan, président, continuent d'assurer un accueil pour les pères, bien que l'Etat ait fortement réduit son aide financière suite au départ des professionnels.

En septembre, l'AJCP fête ses 10 ans en organisant un communiqué de presse.

Malgré les grosses perturbations survenues à Genève, quelques pères romands sous l'égide de « Parents Forever Switzerland » qui remplace l'Association romande des MCP, organisent le 11 octobre à Lausanne une conférence internationale intitulée « Tous parents ! Pour comprendre la capacité parentale », avec entre autres M. Hubert Van Gijsegem, spécialiste de l'audition de l'enfant dans la procédure judiciaire au Canada et Mme Christine Castelain-Meunier, sociologue française. Cette conférence, la plus grande organisée en Suisse Romande sur ce sujet, connaît un réel succès, principalement auprès de nombreux professionnels du social et du domaine juridique. Elle contribue ainsi de manière efficace à faire avancer la cause des pères.

A la fin de l'année, le Mouvement Valaisan de la Condition paternelle qui depuis l'arrêt des activités du MCP-Vaud, a étendu son rayon d'action dans ce canton, transforme le nom de son association en Mouvement de la Condition Paternelle Vaud-Valais (MCPV2). Plus de la moitié des pères est vaudoise et la présidence est assurée par M. Philippe Etter, à Lausanne.

2004

En avril, le MCPV2 organise à l'occasion de son Assemblée Générale, une conférence avec Me Barillon.

Le 25 septembre, l'AJCP organise à Bassecourt une conférence/débat « Pour l'harmonie des relations entre Hommes et Femmes afin que cesse la violence » avec Mme Sophie Torrent, auteure de « L'homme battu » et M. Yvon Dallaire, psychologue et auteur, tous deux du Canada. Les organisateurs attribuent le peu de succès rencontré par cette conférence, au sujet difficile et tabou que représente la place des hommes dans la violence domestique.

Le 9 décembre, quelques pères fribourgeois créent un nouveau Mouvement de la Condition paternelle à Fribourg, le MCPFM avec l'aide non négligeable du MCPV2. Alain Nicolet en devient le Président.

2005

Le 18 mars se réunit à Fribourg un groupe de travail de 16 délégués d'associations de pères en Suisse. La réunion a pour but un échange d'expériences et une mise en commun des différentes forces pour une meilleure coordination.

Le 25 avril, conférence à Martigny du psychologue M. Maurice Nanchen, organisée par le MCPV2.

2006

La Suisse Romande compte six associations de pères :

Le Mouvement de la Condition Paternelle de Genève, le MCPV	1978
Le Mouvement de la Condition Paternelle de Neuchâtel, le MCPN	1985
L'Association Jurassienne de la Condition Paternelle, l'AJCP	1993
Le Mouvement de la Condition Paternelle Vaud et Valais, MCPV2	1996
Père pour Toujours Genève, PPTG	2003
Le Mouvement de la Condition Paternelle de Fribourg, le MCPF	2004
Association Suisse Parents Forever Switzerland, PFS	1997

La majorité de ces associations a mis sur pied une permanence téléphonique que chacune organise à sa manière. Certaines ont également trouvé un local pour installer un bureau et des archives, y tenir des permanences d'accueil et y recevoir les pères en entretiens individuels.

Chaque nouvelle action entreprise par une association a pour effet d'augmenter de manière impressionnante le nombre de sollicitations de la part de pères de Suisse Romande. Cela révèle un réel besoin de soutien que recherchent ces pères, soutien quasi inexistant en dehors des associations. Cependant les associations peinent à répondre à cette constante augmentation et de nombreux pères, engagés bénévolement, s'essouffent. Le manque de reconnaissance de la part des autorités cantonales et communales n'arrangent pas ce constat. Heureusement, une reconnaissance importante est apportée de manière individuelle et privée sous de nombreuses formes tel que dons, aides ponctuelles, encouragement et remerciements.

Août 2006, un nouveau bureau ouvre ses portes à Sion. Tenu par une assistante sociale indépendante, Virginie Gay-Bourban. Ce bureau accueille autant bien les papas que les mamans. Mais d'une certaine neutralité a déjà prouvé cette nécessité d'un tel bureau.

2007

Le bureau de coordination lancé par les différents Mouvements de la Condition Paternelle connaît des dissidences. Résultat le site internet du MCPV2 est laissé à l'abandon. Le MCPV2 perd son nom de domaine puis en recrée un autre www.sospapas.ch. Vu l'urgence M. François Solleder essaie de faire de son mieux pour remettre en ligne son site.

Le jeudi 19 avril Le MCPV2 organise une conférence débat avec les médiateurs Mme Viktoria Aversano et M. Bruno Munari